

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario  
**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft  
**Band:** 80 (1966)

**Artikel:** Le sceau de Guillaume Farel  
**Autor:** Urech, Edouard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-803456>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le sceau de Guillaume Farel

par EDOUARD URECH

A deux reprises, les Archives Héraldiques Suisses ont publié un sceau de Farel: en 1888 (p. 181) et en 1962 (p. 56 et planche II N<sup>o</sup> 31).

Le premier d'entre eux présente « une croix potencée ou tau », ou un « poignard », sur un fond hachuré horizontalement, et limité en haut par une large flammette à trois pointes orientées à droite; sur les côtés le fond est borné par une double série de quatre épines dont les pointes sont irrégulièrement tournées en série soit vers le haut, soit vers le bas. L'auteur de la notice qui accompagne ce dessin le considère comme l'armoirie de Farel: « le champ en est d'azur et le meuble d'argent ».

Le même dessin avait déjà été utilisé en 1865 par les éditions Fick de Genève qui l'avaient placé en frontispice d'un ouvrage réunissant quelques opuscules de Farel. Il s'en distingue cependant par plus de régularité dans la disposition des rangées d'épines et par la présence de la devise du Réformateur imprimée autour du dessin.

En 1891 le Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes le publie aussi mais en plus grand et mieux stylisé.

Les textes explicatifs de ces dessins se réfèrent tous à un armorial manuscrit de la bibliothèque de la ville de Neuchâtel. C'est un ouvrage de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, œuvre de deux dessinateurs dont le second est malheureusement peu expert. C'est cette seconde main qui a tracé « l'armoirie » de Farel sur la page de garde du volume; elle ne l'a pas colorée bien que la plupart des autres dessins le soient. La couleur bleue dont parlent les A.H.S. de 1888 doit avoir été suggérée par les

hachures horizontales qui n'avaient sans doute pour intention que de faire ressortir le « poignard » central. Ajoutons que la devise du Réformateur est inscrite horizontalement sous « l'armoirie », mais introduite par les initiales fautives I H E (au lieu de I H S) que les éditions Fick ont corrigées en I H S.

Ce dessin s'inspire du cachet de Farel. Selon les habitudes du temps, quand Farel fermait ses lettres, il les pliait en trois, puis enfilait un bout du bandeau ainsi formé dans l'autre extrémité, en coulant un peu de cire entre elles; il appliquait alors le chaton gravé de sa bague sur le papier extérieur. Cette incrustation était toujours déformée par la résistance du papier, et il faut examiner un grand nombre de ces cachets pour en reconstituer le dessin. L'artiste du xviii<sup>e</sup> siècle y a vu une épée entourée d'épines et d'une bordure élégante bien qu'irrégulière.

Dans A.H.S. de 1962 le dessin est différent. A l'intérieur d'un double cercle



Fig. 1. Cachet agrandi de Guillaume Farel.  
Diamètre réel : 18 mm.

régulier court la devise latine de Farel, tandis que le centre fait apparaître une épée entourée de petites pointes qui représentent des flammes.

Après avoir comparé septante et un cachets de Farel on constate que ce cachet (fig. 1) présente les différences suivantes avec le dessin publié en 1962:

a) La séparation entre la fin de la devise et son commencement est faite de trois points et non d'un seul.

b) Il n'y a ni point ni espace entre ARDEAT et la lettre suivante.

c) Les initiales de la fin de la devise comportent un V (simple) et non un W (double). Il est peu probable que ce W soit l'initiale d'un Wilhelmus puisque Farel signait ses lettres latines d'un Guillelmus. De plus si ce W était l'initiale du prénom de Farel, le G serait celui de « gapençois », mais ce nom *français* des habitants de Gap détonnerait dans une devise *latine*. Or le nom latin de Gap ville originaire de Farel est « Vapincum ». Vraisemblablement ces trois lettres finales doivent signifier: *Vapincensis Farellus Guillelmus*.

d) La pointe de l'épée doit être dirigée en haut et non en bas. Le professeur Herminjard écrivait: « dans ce cachet... une nappe de flammes naît en dessous de la poignée de l'épée et s'élève jusqu'à la pointe ». Farel était trop réaliste pour admettre dans son cachet personnel des flammes pointant en bas. De plus, Farel ne doit pas s'être beaucoup inquiété si son graveur, contrairement à l'usage a fait commencer sa devise au bas plutôt qu'en haut de son cachet, car il avait si souvent eu à combattre des règles officielles qu'il en connaissait l'instabilité.

Farel ayant fait passer toute sa vie et sa pensée par la Bible, l'origine biblique de son cachet ne fait pas de doute. Mais si l'on pense seulement aux flammes et à la forme de la légende on se référera à Luc 12/49 que la vulgate rend par « quid volo nisi ut accendatur » (le contexte parle ici du feu que J.-C. a apporté sur la terre)

= « que veux-je sinon qu'il soit allumé ». Si l'on pense uniquement au glaive à deux tranchants on évoquera Hébr. 4/12, Ephès. 6/17, Apoc. 1/16 et 2/12 où le glaive représente le message de Dieu tel qu'il est contenu dans la Bible: c'est la Parole de Dieu. Farel aura sans doute associé le sens de ces divers textes au nom de « l'analogie de la foi ». Il a d'ailleurs indirectement expliqué le sens qu'il donnait aux mots: « glaive de la Parole de Dieu » dans un opuscule portant ce titre et où il distingue à l'aide de textes bibliques les œuvres méritoires de celles qui découlent de la foi. Ce glaive n'est donc pas tant pour lui une arme offensive ou même défensive, mais bien surtout un instrument capable de séparer le bien du mal, le vrai du faux, la vérité de l'erreur. De plus la Bible est « flamboyante », c'est-à-dire qu'elle répand la lumière, parce qu'elle seule permet de voir clair dans les problèmes religieux.

L'inscription qui borde le cachet est une prière puisqu'elle commence par une invocation: I.H.Σ. abréviation du nom de Jésus. L'origine de ce monogramme remonte aux habitudes des copistes du N.T. grec du III<sup>e</sup> siècle. Chaque fois que le nom de Jésus se présentait ils l'abrégeaient en n'utilisant que la première et la dernière lettre: I.Σ. (qu'on écrivait alors: I.C.) et dans les manuscrits occidentaux: I.H.Σ., abréviation qu'ils surmontaient d'un trait horizontal. Quand la Bible fut traduite en latin, cette habitude était si courante qu'au lieu d'employer la même méthode pour abrégier le nom latin de Jésus (ce qui eut donné: I.E.S.) on maintint l'abréviation grecque en transformant le C (ou le Σ) en S, ce qui donna l'extraordinaire: I.H.S. conservé dans nos habitudes décoratives modernes. A la fin du Moyen Age, ignorant cette origine grecque on prit le éta central pour un H et l'on constitua un anagramme ésotérique: *Iesus Hominum Salvator*. Les réformés revenant habituellement aux sources, comprirent l'erreur et rectifièrent l'anagramme en: *IΗΣΟΥΣ ΗΜΩΝ ΣΩΤΗΡ* = Jésus

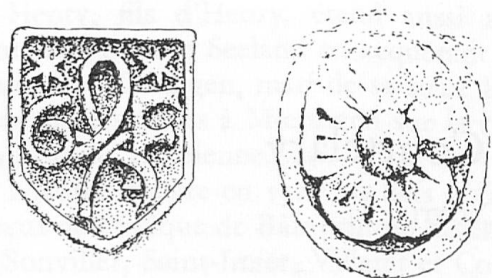


Fig. 2. et 3. Autres cachets de Farel.

notre Sauveur. C'est ce que signifient ces trois lettres dans le cachet de Farel qui connaissait bien le grec. — La suite de l'inscription comprend les mots très clairs: « quid volo nisi ut ardeat » = que veux-je sinon que flamboie. — Le sujet de cette phrase est donné par les trois dernières lettres: V.F.G. = *Verbi Flammeus Gladius* = le glaive flamboyant de la Parole. Mais en même temps ces trois lettres finales

constituent la signature qu'implique la notion de cachet: Vapincensis Farellus Guillelmus = Guillaume Farel de Gap. De tels jeux de mots n'étaient pas rares à cette époque. Il est même bien probable que Farel aura vu dans les initiales de son propre nom une confirmation de sa vocation, un signe de Dieu le destinant à être lui-même une partie de ce rayonnement de la Parole divine. Historiquement tels furent bien la caractéristique de sa vie et le fil conducteur de toute son activité: il est bien naturel d'en retrouver un écho dans son cachet habituel.

Sur les 71 lettres portant un cachet que j'ai examinées il n'y en a que trois autres; l'un d'eux porte les initiales G. F. liées par un lacs d'amour surmontées de deux étoiles à six pointes déliées (fig. 2); les deux autres paraissent n'avoir aucun rapport avec Farel qui les aura peut-être empruntés au moment de fermer ces lettres (fig. 3).